

ABONNEMENT.

SOMMAIRE :	
Un an .....	30 fr.
Six mois .....	16
Trois mois .....	8
Poste :	
Un an .....	35 fr.
Six mois .....	18
Trois mois .....	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGRELL et RULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A EWIG,  
Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 30 c.  
Réclames, 1 000 75  
Faits divers, 1 000 75

RESERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des inscriptions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et Cie,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

12 Août 1878.

## Chronique générale.

### LE COMITÉ DES DROITES.

Si nous sommes bien informés, le comité des droites serait à la veille de se reconstituer sur des bases nouvelles.

Les hommes considérables et bien intentionnés qui se sont, jusqu'ici, attelés à cette besogne, auraient enfin compris l'inanité de leurs efforts à vouloir faire concourir au même but des partis allant, chacun, à un but différent.

Que les gauches ne fassent qu'un groupe de leurs trois ou quatre groupes, rien d'extraordinaire à cela : les gauches ne diffèrent entre elles que sur des questions de plus ou de moins, et surtout d'opportunité. A cela près, elles sont d'accord sur tout le reste : le but, les moyens, les principes.

Mais telle n'est pas la situation respective des partis de la droite.

Ils sont à la vérité d'accord sur les principes d'ordre social, et sur la moralité des procédés d'action ; ils sont même d'accord sur le caractère libéral et constitutionnel qu'est tenu d'avoir désormais tout gouvernement ; aucune réserve chez aucun d'eux pour le despotisme, l'arbitraire, l'inégalité, etc. Mais il y a un point, un seul, sur lequel chacun d'eux est en dissidence, et c'est même pour garder cette dissidence que chacun d'eux existe ; ce point est celui-ci : Voici trois familles ayant régné sur la France ; à qui est resté, doit rester le sceau de la souveraineté monarchique ?

Il est évident que, sur cette question, il y a trois réponses, s'excluant l'une l'autre. Trouver un *mezzo termine* pour concilier ces trois solutions, c'est une utopie à laquelle on a déjà assez perdu de temps.

En conséquence, il a été résolu, nous as-

sure-t-on, qu'au lieu d'un comité, il y en aurait trois, que chacun de ces comités ferait de son mieux pour susciter en chaque département les éléments qui leur sont propres, et, quand toutes les forces monarchiques se trouveront debout, chacune sous le drapeau qui lui appartient, alors on verra, à la dernière heure, ce qu'il sera le plus expédient de faire : ou se rallier au candidat du parti monarchique qui paraîtra pouvoir réunir la majorité, ou laisser chaque parti s'affirmer dans sa minorité quelle qu'elle soit ; en tout cas, ne pas condamner plus longtemps l'opinion publique à cette illusion tendant à lui faire croire qu'il n'y a plus de monarchistes et qu'ils se rallient tous à la République.

### On lit dans les Tablettes d'un Spectateur :

« Notre correspondant de Berlin nous donne les motifs qui auraient déterminé le gouvernement français à empêcher la réunion du congrès socialiste dit des ouvriers. — Lors de la réunion du congrès, le prince de Bismark, apprenant que les socialistes d'Allemagne avaient formé le projet de se rencontrer en grand nombre à Paris avec leurs frères d'Angleterre, de Suisse et de France, en avisa M. Waddington, lui déclarant qu'après les cruels attentats d'Hoedel et de Nobile, il serait imprudent, pour la sûreté de l'Europe, de laisser les socialistes discuter impunément et publiquement toutes leurs utopies.

« A la suite de cette conversation, M. Waddington envoya de Berlin à M. Dufaure une note contenant l'entretien qu'il avait eu avec le chancelier.

« M. Dufaure en instruisit le conseil des ministres qui décida qu'on ne devait tolérer à aucun prix le congrès socialiste.

« Aujourd'hui, nous apprenons qu'à la suite de l'entrevue des délégués du congrès (qui étaient, comme on le sait, accompagnés de plusieurs sénateurs et députés) avec le sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, et des explications qui auraient été fournies et transmises à M. de Marcère,

M. de Marcère aurait répondu télégraphiquement « qu'il était disposé à ne pas s'opposer à la réunion du congrès ouvrier, s'il devait se composer exclusivement des délégués français, mais qu'il était décidé à s'opposer, au nom du gouvernement, à toute réunion internationale. »

### L'IMPERATRICE EUGENIE EN AUTRICHE.

L'Univers, qui nous avait déjà donné, sur le séjour de la veuve de l'empereur Napoléon III à la cour de Vienne, des renseignements remarquables et commentés, nous fournit de nouveaux détails que voici :

« L'impératrice Eugénie est allée dimanche matin de fort bonne heure chez les RR. PP. capucins de Mehlmarkt, pour y entendre la messe. Après quoi, l'impératrice et sa suite, accompagnées du R. P. gardien, sont descendues dans les caveaux du couvent. L'impératrice s'est agenouillée assez longtemps devant les cercueils de l'empereur Maximilien, du duc de Reichstadt, de l'impératrice Marie-Louise et devant celui de la grande Marie-Thérèse, pour la malheureuse fille de laquelle l'impératrice a, on le sait, un véritable culte. Après la visite au couvent, l'impératrice retourna à l'hôtel, où elle reçut les visites du comte Andrássy et de plusieurs hauts personnages autrichiens. L'après-midi, l'impératrice se fit conduire par la Ringstrasse (le grand boulevard qui fait le tour de la cité) dans la vieille ville, qu'elle traversa pour se rendre au Prater, le Louchamp de Vienne.

« Avant sa promenade, elle avait visité les appartements historiques de la Hofburg, entre autres celui du trésor impérial appelé le *Schatz-Kammer*, où se trouvent la couronne de Charlemagne et les bijoux de l'illustre maison archiducal.

« Lundi, l'impératrice envoya des couronnes de violettes aux caveaux des RR. PP. capucins, pour les faire déposer sur les cercueils de ses parents et sur ceux de l'empereur Maximilien et de l'impératrice Marie-Thérèse.

« Dans la matinée elle reçut la visite d'un certain nombre de hauts personnages, entre autres celle de M. le comte de Beust, ancien chancelier, ambassadeur d'Autriche à Londres. Après le déjeuner arrivèrent M<sup>rs</sup> l'archiduc Charles-Louis, frère de l'Empereur, venu exprès de sa villa de Reichenau au pied du Schneeberg, et M<sup>rs</sup> l'archiduc Guillaume, qui firent une visite d'une demi-heure.

« Le soir, à cinq heures, eut lieu un grand dîner de gala dans la galerie du palais de Schönbrunn.

« Une dame d'atours de l'impératrice Elisabeth alla chercher dans une voiture de la cour l'impératrice Eugénie pour la conduire au palais de Schönbrunn, — le Saint-Cloud des empereurs autrichiens. La suite française monta également dans des voitures de la cour mises à sa disposition. L'impératrice portait une simple robe de soie noire, sans la moindre garniture, et un chapeau et voile de deuil. Une foule énorme, où dominait l'élément féminin, se pressait dans la cour d'honneur.

« L'empereur François-Joseph en uniforme de colonel de cavalerie, avec le grand-croix de la Légion d'Honneur, se tenait sous le vestibule du palais pour attendre l'impératrice. A l'arrivée de la voiture, l'empereur s'approcha, salua l'impératrice et lui offrit son bras pour la conduire aux grands appartements.

« Le dîner commença à cinq heures. Il était de vingt-deux couverts. Outre leurs Majestés, y assistaient : M<sup>rs</sup> l'archiduc Charles-Louis, frère de l'empereur, M<sup>rs</sup> l'archiduc Guillaume, M<sup>rs</sup> l'archiduc Régnier, M<sup>rs</sup> l'archiduchesse Marie-Caroline, les seuls membres de la famille impériale présents à Vienne. Il y avait, en outre, M<sup>rs</sup> le prince de La Tour et Taxis, cousin de l'empereur, les dames d'atours de l'archiduchesse, les grands dignitaires de la couronne, le chancelier de l'empire et le gouverneur de la Basse-Autriche.

« Après le dîner, l'empereur François-Joseph conduisit l'impératrice dans les appartements donnant sur Vienne, occupés

### Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LE CALENDRIER DE LA VANSARDE.

(Suite. — Voir l'Echo des 12 et 13 janvier, 12, 13, 14, 19 et 20 février, 14 et 16 avril, 24, 25 et 26 mai, 21, 22 et 23 juin, 10 et 11 juillet.)

### AOUT.

5 août, neuf heures du soir. — Il y a des jours où tout se présente à vous sous un sombre aspect : le monde est, comme le ciel, couvert d'un brouillard sinistre. Rien ne paraît à sa place ; vous ne voyez que misères, imprévoyances, dureté ; la société se montre sans Providence, livrée à toutes les iniquités du hasard.

J'étais aujourd'hui dans ces tristes dispositions, après une longue promenade dans les faubourgs ; j'étais rentré malheureux et découragé.

Pourt ce que j'ai aperçu semblait accuser la civilisation dont nous sommes si fiers !

Égaré dans une petite rue de traverse qui m'était

inconnue, je me suis trouvé tout à coup au milieu de ces affreuses demeures où le pauvre naît, languit et meurt, sans air et sans soleil.

J'ai regardé ces murs lézardés, que le temps a revêtus d'une lépre immonde ; ces fenêtres où sèchent des lambeaux souillés ; ces égouts fétides qui serpentent le long des façades comme de venimeux reptiles.

Des enfants demi-nus se battaient sur le seuil ! mon cœur s'est serré et j'ai pressé le pas.

Un peu plus loin, il a fallu s'arrêter devant le corbillard de l'hôpital : un mort, cloué dans sa bière de sapin, gagnait sa dernière demeure sans ornements funèbres, sans cérémonie et sans suite. Il n'y avait pas même ici ce dernier ami des abandonnés, le chien qu'un artiste a donné pour cortège au convoi du pauvre !

Celui qu'on se disposait à enterrer sous la terre s'en allait seul au sépulchre comme il avait vécu ; nul ne s'apercevait sans doute de sa fin.

Dans cette grande bataille de la société, qu'importait un soldat de moins ?

Mais qu'est-ce donc alors que l'association humaine, si l'un de ses membres peut disparaître ainsi comme une feuille emportée par le vent ?

L'hôpital est voisin d'une caserne ; à l'entrée, des vieillards, des femmes et des enfants se disputaient les restes de pain noir que la charité du soldat leur avait accordés !

Ainsi, des êtres semblables à nous attendent chaque jour sur le pavé que notre pitié leur donne le droit de vivre !

Des troupes entières de déshérités ont à subir, outre les épreuves infligées à tous les enfants de Dieu, les angoisses du froid, de l'humiliation, de la faim !

Tristes républiques humaines où l'homme a une condition pire que l'abeille dans sa ruche, que la fourmi dans sa cité souterraine !

Ah ! que faisons-nous donc de notre raison ?

A quoi bon tant de facultés suprêmes, si nous ne sommes ni plus sages, ni plus heureux ?

Qui de nous n'échangerait sa vie laborieuse et tourmentée contre celle de l'oiseau habitant des airs, et pour qui le monde entier est un festin ?

Que je comprends bien la plainte de Mao, dans les contes populaires du *Foyer breton*, lorsque, mourant de soif et de faim, il dit en regardant les bouveruils butiner sur les buissons :

« Hélas ! ces oiseaux-là sont plus heureux que les êtres baptisés ! Ils n'ont besoin ni d'auberges, ni de bouchers, ni de fournisseurs, ni de jardiniers. Le ciel de Dieu leur appartient et la terre s'étend devant eux comme une table toujours servie. Les petites mouches sont leur gibier, les herbes en graine leurs champs de blés, les fruits de l'aubépine ou du rosier sauvage leur dessert. Ils ont droit de prendre partout sans payer et sans deman-

der : aussi les petits oiseaux sont joyeux, et ils chantent tant que dure le jour ! »

Mais la vie de l'homme à l'état de nature est celle de l'oiseau ; il jouit également de la création. « La terre aussi s'étend devant lui comme une table toujours servie. » Qu'a-t-il donc gagné à cette association égoïste et incomplète qui forme les nations ?

Ne vaudrait-il pas mieux pour tous rentrer dans le sein fécond de la nature et y vivre de ses largesses dans le repos et la liberté ?

10 août, quatre heures du matin. — L'aube rougit les rideaux de mon alcôve ; la brise m'apporte les senteurs des jardins qui fleurissent au-dessous de la maison ; me voici encore accoudé à ma fenêtre, respirant la fraîcheur et la joie de ce réveil du jour.

Mon regard se promène toujours avec le même plaisir sur ces toits pleins de fleurs, de gazouillements et de lumières ; mais aujourd'hui il s'est arrêté sur l'extrémité du mur en arc-boutant qui sépare notre maison de celle du voisin ; les orages en ont dépouillé la cime de son enveloppe de plâtre ; la poussière emportée par le vent s'est entassée dans les interstices, les pluies l'y ont fixée et en ont fait une sorte de terrasse aérienne où verdissent quelques herbes. Parmi elles se dresse le chalumeau d'une lige de blé, aujourd'hui couron-

jadis par Marie-Thérèse et Marie-Antoinette. L'impératrice, en traversant l'appartement où notre infortunée reine avait passé ses années d'enfance, manifesta son émotion.

» Dans la soirée, il y eut promenade en calèches dans le magnifique parc de Schönbrunn.

» On a remarqué que de nombreux personnages appartenant à la haute société de Vienne se sont inscrits sur le registre déposé dans un salon de l'hôtel impérial.

» Le *Vaterland*, organe de la cour, dit que l'impératrice Eugénie est vivement touchée des marques de respect et de sympathie que la population tout entière de Vienne ne cesse de lui prodiguer partout où elle se montre.

Si l'on rapproche ces lignes de l'*Univers* de l'article du *Constitutionnel*, on conviendra que les informations de ce dernier journal prennent une importance qu'il est opportun de signaler, tout en faisant — ainsi qu'il est dit plus haut — toutes les réserves que comportent la gravité de ces nouvelles.

### L'AFFAIRE DE PRÉVINQUIÈRES.

Il nous faut encore revenir sur l'attentat de Prévinières. On écrit de Montzens à l'*Aveyronnais* :

« Arriverons-nous au terme de l'odieuse et ridicule équipée de Prévinières? Encore un nouvel épisode qui vient se rattacher au fait principal.

» M. le sous-préfet de Villefranche s'est présenté de nouveau à Prévinières vers les quatre heures du soir, accompagné de son secrétaire et de l'inévitable M. Astié, inspecteur primaire de l'arrondissement. On nous a fait cette fois grâce des trois brigades de gendarmerie, mais on avait oublié de se faire suivre ou précéder d'une compagnie d'emballeurs et de voitures de déménagement. De quoi s'agissait-il en effet?

» Les sœurs, qui se croient maîtresses d'une maison bâtie pour elles et aux frais de la paroisse et de leur communauté, ne songeaient nullement à vider leur domicile et à enlever les meubles. La fabrique et le conseil municipal, témoins indignés des scènes de violence qui viennent de s'accomplir, ne pensaient pas davantage à mettre la main à pareille besogne.

» M. le sous-préfet de Villefranche, dont le zèle est infatigable et qui n'a rien à refuser à M. le préfet Assiot, a bien voulu se charger de ce soin. Il a requis le garde-champêtre, un aubergiste patenté qui pouvait craindre pour son débit de boissons, et M. l'instituteur. Pauvres instituteurs! C'était peu pour le travail à exécuter! Il fallait des aides en plus grand nombre, sous peine de passer au moins la nuit à faire cette œuvre de ténèbres. On s'est adressé au père de l'unique enfant qui hantait l'école de l'institutrice laïque. Ce brave homme a déclaré que quand même on lui donnerait 50 fr., il ne porterait pas un seul faix. On est passé à un autre pour lui offrir d'abord 3 fr., puis 5 fr.

née d'un maigre épi qui penche sa tête jaunâtre. Cette pauvre moisson égarée sur les toits, et dont profiteront les passereaux du voisinage, a reporté ma pensée vers les riches récoltes qui tombent aujourd'hui sous la faucille; elle m'a rappelé les belles promenades que je faisais, enfant, à travers les campagnes de ma province, quand les aires des métairies retentissaient de toutes parts sous les fléaux des batteurs, et que, par tous les chemins, arrivaient les chariots chargés de gerbes dorées.

Je me souviens encore des chants des jeunes filles, de la sérénité des vieillards, de l'expansion joyeuse des laboureurs.

Il y avait, ce jour-là, dans leur aspect, quelque chose de fier et d'attendri. L'attendrissement venait de la reconnaissance pour Dieu, la fierté de cette moisson, récompense du travail.

Ils sentaient confusément la grandeur et la sainteté de leur rôle dans l'œuvre générale; leurs regards, orgueilleusement promenés sur ces montagnes d'épis, semblaient dire : — Après Dieu, c'est nous qui nourrissons le monde!

Merveilleuse entente de toutes les activités humaines! Tandis que le laboureur, attaché à son sillon, prépare pour chacun le pain de tous les jours, loin de là l'ouvrier de la ville tisse l'étoffe dont il sera vêtu; le mineur cherche dans les galeries souterraines le fer de sa charrue; le soldat le

Cette proposition a été repoussée; il a déclaré qu'il ne voulait pas. Elevez le prix de main-d'œuvre, M. le sous-préfet, et voyez si vous pourrez tenter efficacement quelque un par l'appât du gain. Cette population honnête et digne a refusé tout concours. La petite escouade susdite, composée du garde-champêtre, de l'aubergiste et de l'instituteur, sous le regard vigilant de M. le sous-préfet et de M. l'inspecteur, n'a pas perdu courage; elle s'est mise à transporter quelques ustensiles. Mais, hélas! le temps ne favorisait pas les travailleurs: il pleuvait à torrents. On a dit qu'il fallait renvoyer cette belle partie au lendemain. Puis on a entassé les meubles dans le corridor de la maison où on les a laissés.

» Le déménagement interrompu, à qui remettre les clefs de la maison? On a songé d'abord à l'institutrice laïque. C'est très-bien, messieurs. Elle est destinée à occuper un peu plus tard la place déjà emportée d'assaut; de plus elle a été deux fois sœur dans des ordres divers. On ne pouvait faire un meilleur choix. Néanmoins on lui a préféré M. le maire: idée plus ingénieuse encore! M. le maire à la tête du conseil municipal avait déclaré, dans une délibération bien connue, que la maison des sœurs avait été bâtie par d'autres que par la commune et que son intention n'était nullement d'en faire sortir les sœurs, et dans ces circonstances pénibles sa conduite a été très-convenable et très-digne. Et cependant on lui a remis les clefs; on a osé lui recommander de faire évacuer la maison, lui dire qu'on comptait sur lui, et le presser d'écrire pour annoncer qu'il avait exécuté les ordres qu'on lui donnait. C'est à ne pas y croire. Comment, messieurs, vous jugez donc les autres par vous-mêmes? Vous supposez qu'ils ont le même zèle et les mêmes complaisances? Vous pensez que M. le maire, à votre prière, ira se déjuger, et agira sans façon contre sa propre conviction et le vœu si nettement accentué de son conseil municipal? Vous faites vraiment et vous croyez bien des choses incroyables.

» La population a profité de cette nouvelle occasion pour faire entendre ses protestations et ses vœux. Elle a dit sur tous les tons qu'elle voulait des sœurs, qu'elle avait tout fait pour en avoir, que dès le commencement, dans la construction de la maison, on n'avait eu que des sœurs en vue, que tout le monde avait souscrit dans ce but. Qu'a répondu M. le sous-préfet, déjà si célèbre par les sommations et les reproches adressés aux sœurs? A-t-il de nouveau cité l'Écriture Sainte, parlé de scandale et de saint Pierre à la porte du Paradis? Non, il s'est montré moins farouche et a étalé moins de science en exégèse biblique. Il a simplement répondu qu'il voyait où l'on voulait en venir, qu'on avait envie de donner cette maison à la Fabrique, qui dans trente ans en ferait un moulin. Ce sont de consolants présages des bienfaits que nous réserve la République. Dans trente ans, plus d'école congréganiste, et sans doute aussi plus d'église; main mise sur les propriétés des fabriques et des communautés, réalisation de

le hasard. Nul ne moissonne, ne fabrique, ne combat, ne pense à son intention; il n'est rien pour personne. C'est une unité multipliée par le chiffre de ses seules forces, tandis que l'homme civilisé est une unité multipliée par les forces de la société tout entière.

Et l'autre jour pourtant, attristé par quelques vices de détail, je maudissais celle-ci et j'ai presque envie le sort de l'homme sauvage.

Une des infirmités de notre esprit est de prendre toujours la sensation pour une preuve, et de juger la saison sur un nuage ou sur un rayon de soleil.

Ces misères, dont la vue me faisait regretter les bois, étaient-elles bien réellement le fruit de la civilisation?

Fallait-il accuser la société de les avoir créées, ou reconnaître, au contraire, qu'elle les avait adoucies?

Les femmes et les enfants qui recevaient le pain noir du soldat pouvaient-ils espérer, dans le désert, plus de ressources ou de pitié?

Ce mort dont je déplorais l'abandon, n'avait-il point trouvé les soins de l'hôpital, la bière et l'humble sépulture où il allait reposer?

Isolé loin des hommes, l'édit fini, comme la bête fauve, au fond de sa tanière, et servirait aujourd'hui de pâture aux vautours!

Ces bienfaits de l'association humaine vont donc

la fameuse parole: « On ne vous doit à vous que l'expulsion. » Rien que des moulins et des usines. Nous sommes heureux de cette franchise.

» M. le sous-préfet a ajouté: L'administration veut assurer cette maison à la commune. On vous donnera ensuite les sœurs, puisque vous les voulez tant. — Est-ce une comédie ou un langage sincère. Il y a deux hommes dans M. le sous-préfet: l'un qui est le très-humble serviteur du haut et impérieux seigneur M. Assiot, lequel coupe tranche à sa guise, se moque des vœux des populations, substitue sa volonté à celle des conseils municipaux, et ne recule pas devant les mesures les plus violentes et les plus insensées; l'autre qui voit où est le droit et ce que demande l'équité, qui est prêt à en convenir, qui comprend très-bien non-seulement qu'on ne devrait pas expulser les sœurs, mais même qu'il faudrait en faire des institutrices communales, s'il y avait, dans l'administration, une ombre de justice et d'impartialité. Pourquoi le second ne l'emporte-t-il pas sur le premier?

» A sept heures, M. le sous-préfet est monté dans sa voiture et a repris la route de Villefranche. Ne revenez pas à Prévinières, monsieur le sous-préfet; votre considération n'y gagne rien.

» Un mot pour conclure. Dans quel temps vivons-nous et dans quelles mains sommes-nous tombés? Est-ce un rêve, ou sommes-nous en pays conquis?

Nous lisons dans une autre lettre les quelques lignes suivantes :

« La République qui nous était apparue sous les traits de farouches gendarmes ou sous la forme brillante d'une armée s'en allant en guerre, vient de se montrer avec la mine grimaçante d'un vieux procureur retors. Le 1<sup>er</sup> août, les quatre hommes arrêtés le 25 juillet et relâchés à Villefranche le 26 au matin, ont été cités par huissier à comparaître, le lundi 5 août, au tribunal correctionnel de Villefranche « pour s'y entendre condamner aux peines portées par les articles 209, 211, 212 du Code pénal, comme coupables d'avoir, le 25 juillet, résisté avec violence et voies de fait, mais sans port d'armes, envers la force publique agissant pour l'exécution des ordres ou ordonnances de l'autorité publique. »

» Nous marchons de surprise en surprise. Les témoins diront s'il y a eu violence et voies de fait, envers la force publique, agissant en vertu des ordres de M. Assiot, ou si tout s'est borné à des protestations contre l'envahissement d'une maison, qui n'appartenait nullement à la commune. Nous voici enfin devant les juges. Nous attendons avec confiance leur décision.

On reste confondu en présence de ces iniquités commises à main armée par des fonctionnaires. Est-ce donc le lâpisme promis par le régime républicain?

chercher les plus inconnus et les plus déshérités.

Quiconque mange le pain qu'un autre a moissonné et pétri, est l'obligé de ses frères, et ne peut dire qu'il ne leur doit rien en retour.

Le plus pauvre de nous a reçu de la société bien plus que ses seules forces ne lui eussent permis d'arracher à la nature.

Mais la société ne peut-elle nous donner davantage? Qui en doute?

Dans cette distribution des instruments et des tâches des hommes, beaucoup d'erreurs ont été commises! Le temps en diminuera le nombre; les lumières amèneront un meilleur partage; les éléments d'association iront se perfectionnant comme tout le reste; le difficile est de savoir se mettre au pas lent des siècles dont on ne peut jamais forcer la marche sans danger.

(A suivre.)

Une femme de chambre illettrée entre chez un écrivain public :

— Je désire que vous me fassiez une lettre pour mon frère qui est caporal.

— C'est facile.

Elle dicte sa lettre. Tout à coup elle s'arrête :

— Vous savez, dit-elle, inutile de mettre l'orthographe, il la connaît.

### Etranger.

AUTRICHE-HONGRIE. — On télégraphie de Raguse, 40 août, soir :

« Aujourd'hui les insurgés menaçant d'attaquer Trébigne, Suleyman et le Kaïmakan se sont enfermés avec quarante hommes dévoués dans la citadelle de Trébigne, en attendant l'arrivée des troupes autrichiennes.

» Ali-Pacha, qui s'était réfugié sur la frontière avec les troupes régulières turques, s'embarquera demain à Klek sur les cuirassés autrichiens *May* et *Hapsbourg* pour être transporté à Prevesa.

Vienne, 44 août, 6 h. 25 matin.  
On mande de Zepce, 8 août :

« Hier, deux brigades de la sixième division se sont avancées de Maglai sur Zepce, à travers une région extrêmement montagneuse.

» L'ennemi, qui comptait 6,000 hommes et qui avait quatre canons, a été, après une lutte opiniâtre, délogé de deux positions.

» Le 27<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, par une attaque de flanc, a forcé un bataillon de nizams réguliers, avec sept officiers, à rendre les armes, et s'est emparé de quatre fourgons de munitions.

» Philippovich avec sa suite a été à plusieurs reprises exposé au feu de l'ennemi.

» Nos pertes s'élèvent à 58 morts ou blessés.

» Le premier lieutenant Kubin, de la réserve du régiment Hartung, est mort.

Vienne, 44 août.

Suivant le dire des journaux, le combat du 7 a duré huit heures. Il avait commencé sur toute la ligne vers onze heures du matin. A deux heures et demie, l'ennemi était délogé de sa première position sur la rive nord de la Veltia-Planina et refoulé avec de grandes pertes dans une position extrêmement forte sur les hauteurs du défilé.

A trois heures et demie, les Autrichiens s'emparèrent du blockhaus où ils firent prisonnier un bataillon de redifis réguliers. A six heures, l'ennemi était en retraite précipitée sur toute la ligne. Zepce a été occupé à sept heures. La population musulmane de cette localité avait fui. Les insurgés ont eu un grand nombre de morts; on leur a fait plus de 700 prisonniers.

### LES TROUBLES DE L'HERZÉGOVINE.

Tous les journaux de Vienne publient d'horribles détails sur les événements de Mostar et sur le massacre des autorités qui furent égorgées le 2 août, en plein conseil, parce qu'elles refusaient de livrer le magasin des munitions au factieux. Les corps du gouverneur, du cadet et du mufti furent traînés dans les rues, puis coupés en morceaux.

Les réguliers turcs s'étaient joints aux

fanatiques musulmans pour la révolte, mais ce sont des réfugiés de Niksitch et des réservistes de Travnik qui paraissent avoir eu la principale part à ces horribles scènes et aux actes de pillage qui suivirent.

La terreur fut au comble pendant trois jours à Mostar, où l'on craignait un massacre général.

Naturellement, l'entrée des troupes autrichiennes fut saluée, le 5 août, par les acclamations de tous les hommes d'ordre.

Actuellement, tout est calme, et les musulmans eux-mêmes expriment leur satisfaction de se voir débarrassés des éléments impurs et dangereux auxquels incombe la responsabilité des derniers événements.

On évalue à deux ou trois mille le nombre des fanatiques qui ont quitté Mostar à l'approche des Autrichiens.

Ils se sont divisés en diverses bandes qui pillent tout sur leur passage.

Des colonnes volantes autrichiennes s'organisent pour leur donner la chasse.

## Chronique militaire.

Il serait question d'installer à demeure, au camp de Châlons : 1° une division d'infanterie ; 2° un bataillon du génie ; 3° toutes les écoles normales de tir de France et d'Algérie, sous la direction d'un colonel et de treize officiers instructeurs ; 4° l'École supérieure de guerre.

La fièvre typhoïde s'étant déclarée dans les casernes de Gap, par suite de l'insuffisance et de l'insalubrité du casernement, toute la garnison a reçu l'ordre de quitter cette ville pour se rendre à Embrun.

En exécution des lois et règlements militaires, plusieurs jeunes gens, qui avaient cherché à tromper les conseils de révision pour obtenir l'exemption du service militaire, viennent d'être envoyés aux compagnies de discipline par décision du commandant en chef du 44<sup>e</sup> corps d'armée.

## Chronique locale et de l'Ouest.

### Saumur.

A l'occasion des courses et du carrousel, il y aura, comme chaque année, trois représentations au théâtre, les dimanche 25, lundi 26 et mardi 27 août.

On annonce, en outre : pour le dimanche soir, des danses publiques avec illuminations au gaz, place du Champ-de-Foire ; pour le lundi, un concert au Square par la musique municipale, avec illuminations en verres et en lanternes vénitiennes ; et enfin, pour le mardi 27, un feu d'artifice tiré place de l'Hôtel-de-Ville.

Square du théâtre. — Hier soir, de 8 à 9 heures, la musique de l'École mutuelle a joué au milieu d'un public nombreux. En outre d'un pas redoublé, de la fantaisie sur la Favorite, d'une valse et d'une charmante polka-mazurka, les enfants si bien dirigés par M. Meyer ont encore exécutés deux chœurs, les Vignerons (pour la première fois) et les Paysans. Comme toujours, les jolies voix de ces jeunes orphéonistes ont fait infiniment de plaisir.

### Doué.

M. l'abbé Lambert, supérieur du collège de Doué, est nommé curé de Soulaire, canton de Briollay, arrondissement d'Angers.

Saint-Clément-des-Lévées. — L'assemblée de Saint-Clément-des-Lévées aura lieu cette année au bourg de ladite commune, dimanche prochain 18 août.

Il y aura comme d'habitude jeux publics, mâl de coq, etc., et le soir un feu d'artifice sera tiré par M. Vincent, d'Angers.

### ANGERS.

M. le général de France, inspecteur du 6<sup>e</sup> arrondissement de cavalerie, est arrivé à Angers, pour passer l'inspection du 4<sup>e</sup> cuirassiers.

Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique, M. Coulbault, maître-adjoint à l'École normale d'Angers, a été nommé officier d'Académie.

Assises de la Vienne. — Dans le cours de cette session, sur les sept affaires soumises au jury de la Vienne, cinq concernaient des crimes contre les personnes, et les accusés étaient : un fils qui avait frappé cruellement son père, cinq mères dénaturées qui avaient donné la mort à leurs enfants nouveaux-nés, et enfin un homme qui avait assassiné sa femme dans les circonstances que nous avons déjà fait connaître.

Mirebeau (Vienne). — Le 5 de ce mois, un violent orage a éclaté sur Mirebeau et ses environs. La ville a été épargnée. Mais la commune de Vouzailles et celle de Champigny ont été déplorablement atteintes par la grêle, qui y a achevé ce que l'oidium avait commencé. — Heureusement les blés étaient presque entièrement serrés.

Sainte-Maure (Indre-et-Loire). — Mercredi dernier, les sieurs Philippe (Louis), âgé de 50 ans, et Barbé (Jean), âgé de 45 ans, carriers à Sainte-Maure, roulaient une pierre énorme du poids de 350 kilogrammes environ. Le levier dont se servait le sieur Philippe ayant manqué de point d'appui, la pierre, se trouvant dans un contre-bas, lui roula sur le corps et lui brisa les côtes.

Quelques heures après, ce malheureux expirait dans d'horribles souffrances.

La première série d'instituteurs de province délégués à l'Exposition universelle arrivera à Paris mercredi prochain.

Ces fonctionnaires, au nombre de 500 environ, séjourneront à Paris jusqu'au 23. A cette époque, ils y seront remplacés par la seconde série, composée à peu près d'un pareil nombre de délégués.

Le ministre de l'instruction publique a fait parvenir aux inspecteurs d'Académie des instructions spéciales concernant le paiement aux instituteurs désignés de leurs frais de voyage, la désignation des logements qu'ils occuperont dans les lycées et collèges pendant leur séjour à Paris, les conférences pédagogiques qu'ils devront suivre, la rédaction des rapports qu'ils auront à présenter à la suite de ce voyage, etc., etc.

On a relevé au ministère de l'intérieur les sommes provenant de dons et legs faits aux hospices et bureaux de bienfaisance. Malgré le peu de soin apporté dans l'enregistrement de ces dons, on est arrivé au chiffre de 275 millions depuis 1800. Ce chiffre est relativement considérable, si l'on songe que l'enregistrement des sommes léguées aux hospices a cessé depuis 1855, et que, depuis 1873, on ne tient aucun compte des dons et legs faits aux bureaux de bienfaisance.

Afin de remédier à cet état de choses, le ministre de l'intérieur prépare une circulaire qu'il adressera dans quelques jours à tous les préfets. Cette circulaire les invite à tenir un registre sur lequel on inscrira non-seulement les dons faits aux hospices et bureaux de bienfaisance, mais aussi ceux dont bénéficient tous les établissements d'utilité publique. Un état de ces dons sera adressé au ministre de l'intérieur, afin qu'il puisse tous les ans se rendre un compte exact de la situation de ces établissements.

### BARRÉ ET LEBIEZ A LA ROQUETTE.

On lit dans l'Assemblée nationale :

« Les deux assassins de la femme Gillet attendent assez tranquillement, à la Roquette, le résultat de leur pourvoi.

» Barré lit beaucoup. Il a choisi, dans la bibliothèque de la prison, tous les récits de voyages et d'aventures héroïques. Ces récits, souvent un peu exagérés, l'intéressent vivement et le distraient des sombres préoccupations que lui cause sa situation. Malgré cela, il est nerveux, irritable, et ses yeux cernés de bistre attestent l'insomnie.

» Lebiez est toujours impassible. Il a refusé de jouer aux cartes, comme le lui proposaient ses gardiens. L'histoire de Billoir, gagnant sa dernière partie de piquet deux heures avant l'exécution, lui est restée dans la mémoire. Il fume des cigarettes qu'il brûle avec une rapidité inouïe.

» Il a reçu jeudi la visite de son avocat, M<sup>r</sup> Demange, qui lui a assuré que son pourvoi avait des chances de réussite. Lebiez a secoué la tête en disant :

« Je m'attends à tout. Je suis résigné à mon sort. »

D'un autre côté, nous lisons dans la Gazette des Tribunaux :

« Les condamnés Lebiez et Barré manifestent toujours un grand abattement.

» Le premier, cependant, semble avoir beaucoup d'espoir dans une commutation de peine. Il a dit notamment à ses gardiens que M<sup>r</sup> l'évêque d'Angers (dont son défenseur lui avait si justement appliqué les éloquentes paroles) devait s'occuper de lui.

» Quant à Barré, il a reçu la visite de l'aumônier, le vénérable abbé Croze, qu'il a bien accueilli et avec lequel il s'est entretenu pendant une demi-heure. »

## Publications de mariage.

René-Eugène Coutard, négociant, de Saumur, et Claire-Louise Versini, sans profession, de Paris.

Jules de Guillem, soldat à la 5<sup>e</sup> compagnie de remonte, et Blanche-Marie-Charlotte Vesseron, couturière, tous deux de Saumur.

Henri Jameron, employé de commerce, de Saumur, et Zélie-Marie-Louise Maurice, sans profession, de Chinon.

Moïse Vignaud, tailleur d'habits, de Saumur, et Marie-Louise Gigot, même ville.

## Faits divers.

L'administration des monnaies et médailles vient d'adresser au ministre des finances un tableau récapitulatif des espèces d'or et d'argent fabriquées depuis 1795 jusqu'à la fin de l'année 1877. Il nous paraît intéressant d'en faire ressortir les résultats principaux.

La date de 1795 a été choisie comme point de départ de ce travail, parce que c'est à cette époque que les monnaies ont commencé à être fabriquées suivant le système décimal.

En ce qui concerne les monnaies d'or, il faut remarquer que l'on n'a frappé en 1877 que des pièces de 20 fr. seulement. L'émission correspondante à cette année s'est élevée à 255,484,440 fr., soit 12,759,057 pièces.

Pour les années antérieures à 1877, voici la valeur nominale des monnaies d'or frappées depuis 1795, par nature de pièces :

Pièces de 100 fr., 44,340,400 fr. ; pièces de 50 fr., 46,568,700 fr. ; pièces de 40 fr., 204,432,360 fr. ; pièces de 20 francs, 6,708,899,220 francs ; pièces de 10 fr., 4,043,644,640 fr. ; pièces de 5 francs, 233,440,430 fr.

En y ajoutant la valeur des pièces de 20 francs, frappées en 1877, on trouve un total général de plus de 8 milliards et demi pour l'or monnayé en France depuis le point de départ que nous avons indiqué.

Quant à l'argent, les espèces frappées en 1877 proviennent uniquement de commandes données à la Monnaie avant la promulgation du décret du 6 août 1876, qui a suspendu la fabrication des pièces de 5 fr. ; ces espèces s'élèvent à 16,464,285 fr. On n'a pas frappé de pièces d'argent d'aucun autre module en 1877.

De 1795 à 1876, il a été frappé pour 5 milliards 540 millions de monnaies d'argent ; les pièces de 5 fr. y entrent pour 5 milliards ; celles de 2 fr., pour 452 millions ; celles de 1 fr., pour 193 millions, et celles de 50 centimes, pour 89 millions.

Le total de la valeur des monnaies de bronze de 10, 5, 2 et 1 centime s'est élevé, depuis 1795 jusqu'à ce jour, à 62,702,795 francs 40 centimes.

Un capitaine de cuirassiers à sa nièce, qui est en vacances :

— Tu ne sais pas faire l'absinthe?... mais qu'est-ce qu'on vous apprend donc en pension?...

Calino a acheté deux exemplaires du dernier roman à la mode.

— Pourquoi deux ? lui demande-t-on.

— Ça m'a tellement amusé que j'ai voulu le relire.

Un bon mot de Bébé, attelé à une tarte que son appétit ne paraît pas être de taille à achever.

— Voyons, laisse cela, lui dit sa maman compatissante, tu n'en peux plus.

— Si, dit Bébé, j'en peux encore !

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

Eviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces).

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), darts, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrophobie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 76,448 : Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalescière m'a sauvé la vie. — ERNEST CATTÉ, musicien au 65<sup>e</sup> de ligne, Verdun. — Dantes : M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans), toute guérison était impossible, a été totalement guéri des darts par l'usage de la Revalescière. — N° 49,811 : M<sup>lle</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — Cure n° 56,935 : Barr (Bas-Rhin), 4 juin. — Monsieur, La Revalescière Du Barry a agi sur moi merveilleusement ; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse ; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est redevenu admirable, et un catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID RUFF, propriétaire. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 120 tasses, 16 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean ; GONDRAND ; BESSON, successeur de TEXIER ; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHATELAIN, épicière ; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet ; BRETAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M<sup>lle</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge ; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale ; JACOMÉTY, confiseur ; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup> Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODT, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 AOUT 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %			Crédit Foncier colonial, 300 fr.	373			Canal de Suez	733	75		1 25
3 % amortissable	80	60	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	795		27	50	780			7 50
4 1/2 %	167	90	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	670				360			7 50
5 %	110	40	Crédit Mobilier	457	50			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor, t. pagé.	500		Crédit foncier d'Autriche	565		2	50	Orléans	360		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	935		Est	687	50		2	50	Paris-Lyon-Méditerranée	353	
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515		Paris-Lyon-Méditerranée	1080				Nord	359	50	
1865, 4 %	527		Mid. Nord	827	50		1	25	Ouest	350	25
1869, 3 %	407		Orléans	1363				50	Mid.	350	
1871, 3 %	400		Ouest	761				50	Charentes	383	
1875, 4 %	513		Compagnie parisienne du Gaz	1322	50			7	50	376	25
1876, 4 %	513		C. gén. Transatlantique	515				5		560	
Banque de France	3100										
Comptoir d'escompte	722	50									
Crédit agricole, 200 f. p.	480										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR. (Service d'été, 13 mai).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 heures 45 minutes du matin, omnibus-mixte.	(Arrête à Angers)
9 heures 1 minute du matin, omnibus-mixte.	
11 heures 25 minutes du matin, omnibus-mixte.	
4 heures 10 minutes du soir, omnibus-mixte.	
7 heures 15 minutes du soir, omnibus-mixte.	
10 heures 35 minutes du soir, omnibus-mixte.	

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 30 minutes du matin, direct-mixte.	
8 heures 21 minutes du matin, omnibus-mixte.	
9 heures 40 minutes du matin, omnibus-mixte.	
12 heures 10 minutes du midi, omnibus-mixte.	
4 heures 14 minutes du soir, omnibus-mixte.	
10 heures 28 minutes du soir, omnibus-mixte.	

Le train partant d'Angers à 5 h. 30 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur.

D'un jugement par défaut, rendu par le tribunal civil de Saumur, le premier août mil huit cent soixante-dix-huit, enregistré, il résulte que M<sup>me</sup> Clémentine Aubreville, épouse du sieur Eugène Salé, marchand de bois, demeurant aux Rosiers, ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Beurepaire, avoué près le tribunal civil de Saumur, a été déclarée séparée, quant aux biens, d'avec ledit sieur Salé, son mari, ci-dessus qualifié et domicilié.

Pour extrait, dressé par l'avoué-licencié soussigné.

Saumur, le neuf août mil huit cent soixante-dix-huit.

(399) BEAUREPAIRE.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur.

**Demande en séparation de biens.**

D'un exploit de Buffard, huissier à Vihiers, en date du neuf août mil huit cent soixante-dix-huit, enregistré; il résulte que M<sup>me</sup> Jeanne Painéau, épouse de Jean Boudier, fermier, demeurant à la Tremblaye, commune de Cléré;

Ayant pour avoué M<sup>e</sup> Charles-Théophile Beurepaire, avoué à Saumur;

A formé contre son mari une demande en séparation de biens.

Pour extrait, dressé par l'avoué soussigné.

Saumur, le dix août mil huit cent soixante-dix-huit.

(400) BEAUREPAIRE.

Etude de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques, POUR CAUSE DE DÉPART,

A Saumur, à la Salle des Ventes, rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 55,

Le mardi 13 août 1878 et jours suivants, à une heure,

**D'UN TRÈS-BEAU MOBILIER**

Composé de:

Deux meubles de salon, l'un en vieux bois recouvert en reps rouge, style Louis XIII, garniture de croisée assortie, l'autre en palissandre recouvert en brocatelle avec ses rideaux en damas de soie, capitonnés.

Autres chaises et fauteuils rembourrés, deux étagères-bibliothèques à colonnes torsées, un guéridon aussi à pied tors, chaise longue, armoires à glace en acajou et en noyer, grand modèle, commodes et tables de nuit en acajou et en noyer, très-belle glace, pendules, garnitures de lit et de croisée, casier à musique, étagère, lits en bois et en fer, sommiers, matelas, traversins, oreillers, couvertures, couvre-pieds, secrétaire en noyer, bureau en acajou, deux comptoirs en chêne.

Builet de salle à manger en chêne, chaises assorties, table à rallonges en noyer, batterie de cuisine, vaisselle, couverts;

Une excellente machine à coudre et une très-belle armoire antique; Autres meubles et ustensiles de ménage;

Et environ 500 bouteilles de vin blanc d'Anjou, récolte 1878, et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, THUBÉ.

NOTA. — On peut essayer la machine tous les jours, avant la vente.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

OU A LOUER Pour le 24 juin 1878, LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE

Commune de Villebrier, à 3 kilomètres de Saumur,

Avec cour, servitudes et grand jardin.

S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire.

M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

**A VENDRE**

UN BEAU CHIEN D'ARRÊT, bien dressé, même pour la chasse au gibier d'eau.

S'adresser à M. HOBERT, garde particulier du château de Milly.

**Vente à Crédit**  
100.000 MONTRES de Genève  
Garanties 5 années  
Envoi free à toute personne qui ou fera la demande après de l'Album illustré contenant tous genres de montres avec nuances d'or et argent, conditions de vente et d'expédition. — Adresser les commandes à M. HUBERT aîné, 3, av. des Gobellins, Paris

**RICORD**

**VERITABLES CAPSULES FAVROT**  
Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron jointes à l'action anti-blennorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix: 5 fr.

**PILULES ET SIROP FAVROT**

**CHLOROSE, ANÉMIE**  
au pyrophosphate de fer et de manganèse  
CE SEL NE CONSTATE PAS Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix: 3 fr.

**PILULES DU D<sup>r</sup> BONTIUS**

Perfectionnées par FAVROT  
Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix: 2 fr.  
Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

**INJECTION BROU**

Hygiénique, infallible et préservative. Guérison prompte et sûre des Ecoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seul et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé. Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ<sup>e</sup> de M. Brou.

5 FR. PAR MOIS depuis 20 fr. jusqu'à 100 FR. d'achat

Au-dessus de CENT francs le paiement est divisé en 20 mois

PAR MOIS FR. depuis 20 fr. jusqu'à 100 FR. d'achat

**CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL**

MAISON ABEL PILON PARIS — 33, rue de Fleurus, 33 — PARIS

A. LE VASSEUR, Gendre et Successeur Libraire-Éditeur

DICTIONNAIRES VINGT MOIS DE CRÉDIT ENCYCLOPÉDIES

Histoire — Géographie — Littérature — Sciences — Voyages — Ouvrages illustrés — Gravures — Publications artistiques — Musique, — etc.

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL DE LA FRANCE, DE L'ALGÉRIE & DES COLONIES 106 Cartes coloriées et Texte contenant la matière de 10 vol. in-8<sup>o</sup> — 2 vol. in-folio, reliés: 425 fr.

**DRAGÉES, ÉLIXIR & SIROP DE Fer du D<sup>r</sup> Rabuteau**

Lauréat de l'Institut de France.

Les nombreuses études faites par les savants les plus distingués de notre époque, ont démontré que les Préparations de Fer du D<sup>r</sup> Rabuteau sont supérieures à tous les autres Ferrugineux pour le traitement des maladies suivantes: Chlorose, Anémie, Pâles couleurs, Pertes, Débilité, Épuisement, Convalescence, Faiblesse des Enfants et toutes les maladies causées par l'appauvrissement du sang.

DRAGÉES DU D<sup>r</sup> RABUTEAU: Elles ne noircissent pas les dents et sont digérées par les estomacs les plus faibles sans produire de Constipation: 2 Dragées matin et soir au repas. . . Le fl. 3 Fr.

ÉLIXIR DU D<sup>r</sup> RABUTEAU: Recommandé aux personnes dont les fonctions digestives ont besoin d'être rétablies. Un verre à liqueur matin et soir après le repas. . . Le fl. 5 Fr.

SIROP DU D<sup>r</sup> RABUTEAU: Spécialement destiné aux enfants. . . Le fl. 3 Fr.

Le traitement ferrugineux par les Dragées Rabuteau est très-économique; il n'occasionne qu'une minime dépense d'environ 10 Centimes par jour.

On peut se procurer le FER RABUTEAU par l'entremise de tous les Pharmaciens. Se méfier des Contrefaçons, et sur les Flacons de Fer du D<sup>r</sup> Rabuteau, exiger comme garantie, la Marque de Fabrique (déposée) portant la signature de Clin & C<sup>ie</sup> et la Médaille du Prix-Montyon.

**AVIS AUX MÉNAGES**

Propriétaire de vignobles, je garantis mes vins naturels et de première qualité. Je les livre par pièces et demi-pièces, à des prix variant selon les distances, depuis 60 francs la barrique de 225 litres environ rendue franco de tous frais et de fût jusqu'à la gare destinataire. — Pour plus amples renseignements, s'adresser à M<sup>me</sup> veuve BARTHÈS, propriétaire à BÉZIERS (Hérault). (366)

**INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.**

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

**COSMYDOR**

Incomparable Lait de Toilette, sans acide ni vinaigre

Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. C'est incomparable Lait de Toilette sans ACIDE ni VINAIGRE est recommandé pour les multiples usages de l'hygiène, de la toilette et de la santé.

(En faire usage quotidiennement.) LE FLACON: 1 FR. 50. Se vend partout.

Entrepôt général: 23, Rue Bergère, Paris.

Envoi free du Prospectus explic. contre demande affranchie

**ENCRE NOUVELLE MATHIEU-PLESSY**

Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

**ENCRE NOUVELLE Double Violet A COPIER**

Adoptée par toutes les grandes Administrations.

DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

**PHARMACIE-DROGUERIE**

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve à la même pharmacie: le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Mochovaux.

Librairie E. DEZÉ, rue Saint-Jean et place du Marché-Noir, SAUMUR.

**NOTICES ARCHEOLOGIQUES**

Par G. D'ESPINAY,

Conseiller à la Cour d'Appel d'Angers, Officier d'Académie, Membre de l'Académie de Législation de Toulouse, Président de la Commission Archéologique de Maine-et-Loire, Membre de la Société Française d'Archéologie et de l'Institut des Provinces.

Première série: MONUMENTS D'ANGERS

Deuxième série: SAUMUR ET SES ENVIRONS

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Chaque série se vend séparément.

Saumur, imprimerie de P. CODET

Certifié par l'imprimeur soussigné.